

1^{er} Mai : Journée internationale de lutte du prolétariat

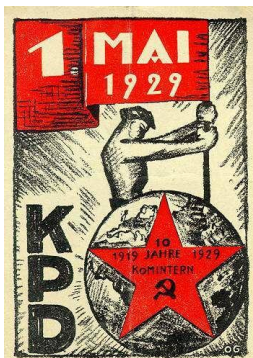


Journée de solidarité avec les opprimés du monde entier

L'initiative du 1er mai vint d'une décision des travailleurs et des travailleuses d'Australie qui, en 1856, décidèrent d'organiser une journée de luttes et de festivités en faveur de la journée de 8 heures. Devant son succès cette journée, qui devait être unique, devint annuelle.

Mais le véritable retentissement du 1er Mai, journée internationale de lutte de la classe ouvrière, vint des Etats-Unis, là où l'exploitation et l'oppression étaient particulièrement féroces. Les Indiens et les Noirs peuvent en témoigner.

En 1884, à Chicago, les syndicats américains se donnèrent deux ans pour imposer aux patrons la journée de travail de 8 heures. De 1886 à 1889, le 1^{er} mai fut marqué par de grandes grèves dans tout le pays. C'est pourquoi le Congrès international socialiste à Paris en 1889, adopta cette date comme journée de revendication des travailleurs et des travailleuses.



En France, en 1941, le régime de Vichy tenta de rallier la classe ouvrière à sa cause en faisant du 1er Mai la "fête légale du travail" et en escamotant son caractère revendicatif. Mais son initiative tourna court. Et c'est en 1947 que cette journée devint chômée et payée.

En cette année 2015, après la journée d'action du 9 avril dernier, ce 1^{er} mai doit être l'occasion pour le monde du travail de délivrer un message fort à l'adresse du gouvernement "socialiste" et du Medef qui souhaitent voir enterrer les CDI et faciliter les licenciements.

Malgré ses multiples débâcles électorales, le tandem Hollande-Valls poursuit sur la voie de la surexploitation des plus modestes : blocage des salaires et des retraites, réduction des prestations sociales, banalisation du travail du dimanche et de nuit, et fin programmée des compensations salariales ; possibilité de court-circuiter le droit du travail et affaiblissement de la justice prud'homale ; plus de cars sur les routes, moins de trains : absurdité écologiste.

Sommaire :

- Page 1 : Vive le 1er Mai !
- Page 2 : Une loi liberticide
- Page 3 : Pays Basque - amplifier la mobilisation
- Page 4 : Répression tous azimuts
- Page 5 : France Bleu Pays Basque en grève
- Page 6 : La CGT Santé/Action Sociale en congrès
- Page 7 : Livre - Montecore, un tigre unique

Toujours moins pour la population laborieuse pour permettre aux financiers de se goinfrer toujours plus ! Ce qui fait que les inégalités sociales progressent, dans notre pays comme ailleurs.

Pendant, ces derniers mois en Europe et dans le monde le mouvement social anti-austérité a grandi et, partout où il sera célébré, le 1^{er} mai devrait témoigner de cette montée en puissance.

Car le capitalisme ne fait plus rêver et il s'identifie toujours plus à la mal-vie et à la guerre. Les nombreux migrantEs qui quittent les côtes libyennes pour fuir la misère, la répression, les catastrophes climatiques, et qui meurent par milliers, sont la preuve vivante que le système capitaliste et ses avatars - comme le colonialisme, l'impérialisme, le racisme... - sont responsables d'innombrables drames humains.

La classe ouvrière internationale et les peuples du monde entier doivent élever la voix non seulement pour imposer une politique anticapitaliste conforme à l'intérêt général mais aussi, à terme, renverser un système social qui porte en lui la guerre et la misère comme la nuée porte l'orage.



Cela implique notamment de ne pas se laisser confisquer la politique par une caste de privilégiés et d'agir pour inciter les couches populaires à passer à l'action et à prendre leur destin en main. Et le NPA prendra toute sa place dans ces combats.

La journée de mobilisation du 9 avril a permis de montrer dans la rue la résistance du monde du travail et les luttes en cours. Les manifestations du 1er mai doivent être suivies pour marquer notre détermination. Et il faut d'ores et déjà discuter de la suite dans nos entreprises, dans nos quartiers. Coordonner les secteurs en lutte, les multiplier avec pour objectif leur généralisation pour faire reculer Hollande et Gattaz. c'est bien la perspective à avoir aujourd'hui.



Vive le 1er Mai !



LOI SUR LE RENSEIGNEMENT

Une législation liberticide

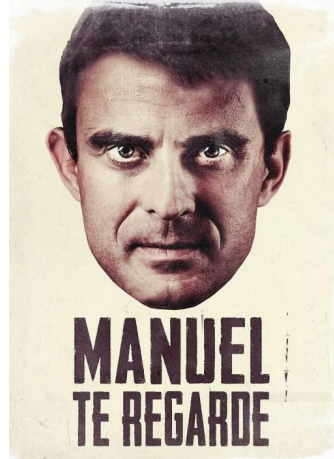
é
d
i
t
o

Sauf coup de théâtre imprévu, c'est le 5 mai prochain que devrait être adoptée au Parlement la "loi sur le renseignement", nouvelle loi anti-terroriste bricolée à la hâte en profitant de l'émotion suscitée par les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper casher de janvier dernier. Les groupes parlementaires socialiste, centriste et UMP ont d'ores et déjà annoncé leur intention de la voter en mettant en avant leur "sens de l'Etat".

Or cette loi, adoptée en urgence sans véritable débat, supprime une bonne partie de nos droits. Le droit au respect de la vie privée d'abord puisque, sur simple "suspicion" des services de police et de renseignement, elle autorisera une surveillance de masse de toutes nos données téléphoniques et informatiques, la géo-localisation des véhicules, la pose de micros dans des appartements privés etc... pratiquement sans aucun contrôle.

Le droit de s'opposer et de manifester ensuite. En effet elle permettra aux services de renseignement d'agir afin de "prévenir des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à la paix publique". Entreraient donc dans cette catégorie aussi bien les manifestations et les occupations d'usines de Mai 68 que les grandes grèves de 1995, les mouvements contre la réforme des retraites en 2010 ou bien les luttes plus récentes contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou le barrage de Sivens.

Quant aux quelques recours prévus dans le texte en faveur des gens mis en cause, ils pourront toujours se heurter à une fin de non-recevoir puisque dans ce cas l'Exécutif aura la possibilité d'opposer le "secret défense" à toute demande de renseignement d'un juge administratif.



Cette loi aurait aussi pour ambition, nous dit-on, de légaliser des pratiques occultes que les



services de renseignement utilisent depuis des décennies. Mais tout un pan de ces pratiques - lié à l'activité de la "Plate forme nationale de cryptage et de décryptement" - échappera à toute législation et restera le fait du Prince.

Quant à la "Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement", censée assurer un certain contrôle, elle n'aura pratiquement aucun pouvoir (puisque son avis ne sera que "consultatif") et elle servira surtout d'alibi démocratique aux décisions arbitraires que prendra le Premier ministre.

Il est bien loin le temps (c'était en 2009) où le PS publiait un "Livre Noir" sur les libertés publiques et attaquait Sarkozy car ce dernier voulait renforcer les pouvoirs des services de renseignement. Mais ce n'est pas la première fois que ces socialistes en peau de lapin finissent par renier ce qu'ils ont adoré.

Alors que ce texte législatif était débattu à la Chambre des députés devant des travées à peu près vides, à l'extérieur du Parlement des organisations d'avocats et de juges, des associations de défense des droits de l'Homme, des Organisations non gouvernementales se mobilisaient contre cette loi scélérate. Et nous sommes bien entendu à leurs côtés. Car nous n'avons pas à nous laisser dépouiller de nos droits et à laisser criminaliser celles et ceux qui résistent sans réagir.

A BAS LA LOI SCÉLÉRATE !





Contre les licenciements, les procès, les condamnations **ORGANISONS LA SOLIDARITÉ !**

Depuis des mois maintenant les atteintes aux libertés démocratiques et à la liberté d'expression se multiplient un peu partout dans le pays. Ces attaques émanent soit de l'Etat - via les forces de police et les magistrats du Parquet -, soit de collectivités locales, soit de directions d'entreprises.

Sont visés par cette Sainte Alliance militants et militantes syndicalistes et/ou politiques actifs dans des domaines aussi divers que la défense de leurs camarades de travail, leurs oppositions à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou au barrage de Sivens, leur soutien au peuple palestinien...

Quelques exemples parmi d'autres.

Dans les Hauts-de-Seine, à La Poste, Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint de SUD PTT des Hauts-de-Seine, a reçu sa

concernait alors, en pleine guerre froide, deux responsables de la CGT.

Cette décision exceptionnelle n'a pas été prise à la légère et ne tombe pas au hasard. Elle émane de la direction d'une entreprise contrôlée à 100 % par l'Etat où la liberté syndicale est bafouée au quotidien, où son président et sa directrice des ressources humaines (drh) tentent de vendre comme un pseudo "pacte social" la poursuite, depuis une décennie, de 80 000 suppressions d'emplois.

Autre exemple à Toulouse cette fois-ci. Début avril des verdicts scandaleux ont été prononcés à l'encontre de militants arrêtés lors des manifestations organisées suite à la mort de Rémi Fraisse. Plus de 54 procès ont déjà eu lieu, avec plusieurs condamnations à de la prison ferme, certaines avec mandats de dépôt. Ainsi Gaëtan, militant jeune du NPA, avait été condamné en première instance à deux mois de prison avec sursis en décembre dernier pour avoir participé à une manifestation interdite. Il se voit infliger en appel une peine encore plus lourde : deux mois de prison ferme, plus quatre mois de sursis et une amende de 1100 euros ! Ceci s'explique en partie par le maintien d'un chef d'accusation qui avait été refusé lors du premier jugement, "violences volontaires contre un agent de police", un coup monté de toutes pièces. D'autres manifestants ont eu la confirmation des peines de prison fermes qui avaient été prononcées en décembre.

lestiniennes des 19 et 26 juillet 2014 à Paris qui avaient donné lieu à des affrontements avec la police, a été relaxé en appel. Il avait déjà été reconnu non-coupable en première



instance mais l'Etat, via le Parquet, avait décidé de faire appel. Ce qui montre que les autorités sont prêtes à s'acharner contre toutes celles et tous ceux qui les gênent.

Ces quelques exemples ne sont que la partie visible de l'iceberg. Car, chaque jour, un peu partout dans l'Hexagone, des militantEs sont sanctionnéEs, misEs à pied, licenciéEs, interpelléEs et souvent misEs en examen pour avoir simplement défendu leurs idées.

A nous non seulement de dénoncer cette répression quotidienne mais aussi, chaque fois que cela est à notre portée, d'organiser autour d'elles et d'eux des campagnes de solidarité agissantes.

Pétitions de soutien à Gaëtan et Yann:
<http://www.npa2009.org/agir/non-la-repression>



notification de révocation. Les faits qui lui sont reprochés sont exclusivement en lien avec son activité syndicale (participation active à un conflit du travail, information aux collègues non grévistes, interpellation des directions...). Il faut remonter à 1951 pour retrouver une sanction du même type, la plus lourde pour un fonctionnaire. Elle

Pénaliser le soutien aux Palestiniens

Quant au maire UMP de la Ville Rose, Jean-Luc Moudenc, il a tenté d'expulser de leurs locaux de la Bourse du travail des organisations syndicales et a interdit une réunion publique organisée dans le cadre de la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanction (BDS) visant l'Etat sioniste.

Dans le même registre d'actions en faveur du peuple palestinien notons que notre camarade Alain Pojolat, accusé d'avoir été l'organisateur des manifestations pro-pa-



LA LUTTE CONTINUE!!



Face à la répression... CONSTRUIRE LA MOBILISATION !

Les semaines passent, la société basque et ses organisations tentent de faire avancer le processus de paix, mais les Etats espagnol et français poursuivent la même politique répressive. Pour eux, le nouveau contexte - créé par la déclaration d'Aiete il y a bientôt quatre ans suivie par l'arrêt définitif de la lutte armée de l'ETA - n'existe pas. Ils multiplient les provocations.

Oier Oa Pujol

Incarcéré en Juin 2012 pour « détention de documents en relation avec une entreprise terroriste », il a purgé sa peine, a été récemment libéré. Madrid a lancé un Mandat d'Arrêt Européen (MAE) à son encontre qui n'a pas été validé par le tribunal français. Rien ne s'opposait à ce qu'il regagne Larressore, où il habite avec sa compagne et ses deux enfants. Mais, victime d'une interdiction de territoire français, et malgré un contrat d'embauche à Larressore, il a finalement été assigné à résidence à... Saint-Germain-en-Laye où il doit se présenter trois fois par jour au commissariat et respecter le couvre feu à 21h ! Une inacceptable double peine que dénonce son comité de soutien.

Demande de liberté conditionnelle en France, demandes de rapprochement en Espagne... toutes rejetées !

Xistor Haranburu, Jakes Esnal, Ion et Unai Parot, militants de l'ETA, sont incarcérés depuis plus de 25 ans, les trois premiers en France, Unai en Espagne. Xistor, arrêté en

1990, condamné en 1997 à perpétuité avec une peine de sûreté de 18 ans, peut bénéficier d'une liberté conditionnelle depuis avril 1998. Il en a fait la demande et la décision a été rendue le 27 mars dernier. Elle est négative et il reste emprisonné. Raisons invoquées par les juges pour justifier le refus : l'indemnisation de la partie civile est insuffisante et sa volonté de vivre dans les Pyrénées-Atlantiques non adaptée. Son avocate a fait appel.

Dans l'Etat espagnol, 30 prisonniers politiques basques ont fait une demande de rapprochement pour être incarcérés dans une prison au Pays Basque ou au plus proche. La justice espagnole a rejeté les demandes, estimant que leurs droits - de pouvoir être visités par leur famille comme le droit à une défense réelle et efficace - étaient respectés.

Etats français et espagnol, main dans la main, refusent tout geste en faveur des presos.

Ibon Fernandez Iradi

La Cour d'Appel a demandé une troisième expertise médicale pour Ibon Fernandez, prisonnier incarcéré à Lannemezan, atteint d'une sclérose en plaques qui a demandé une suspension de peine comme l'y autorise la loi. Les deux expertises antérieures avaient toutes deux conclu à la nécessité qu'il soit libéré pour pouvoir être soigné efficacement. Cette troisième expertise - qui n'aurait dû avoir lieu que si les deux précédentes avaient donné des avis contraires - est catastrophique pour Ibon. Elle conclut en effet que son état est compatible avec la prison et que s'il y avait aggravation, il faudrait le transférer dans une prison adaptée. La loi Kouchner de 2004 avait permis la libération de Maurice Papon. Elle est purement et simplement ignorée pour Ibon ! L'audience a eu



lieu le 28 mars. Le délibéré sera rendu le 7 mai. Il faut s'attendre à un verdict négatif et se préparer à y répondre.

Un MAE supplémentaire

Délivré par Madrid à l'encontre de Sabin Mendizabal Plazaola, ancien militant de Segi pour « vandalisme et jet de cocktail Molotov », il a été validé par la cour d'appel de Pau le 14 avril dernier. Sabin Mendizabal s'était réfugié en Iparralde en 2009 et vivait à Saint-Palais où il a été interpellé le 23 mars. La valse des MAE continue. « Procès de paix, connais pas » peut dire chacun des Etats.

Intza Oxandabaratx

Originaire de Saint-Jean-Pied-de-Port, jeune mère d'un enfant de trois ans, elle a été condamnée le 16 avril à trois ans de prison pour association de malfaiteurs avec ETA...malgré l'important soutien dont elle bénéficie de la part de la population et de nombre d'élus (217 dont 28 maires ont signé la pétition lancée lors du procès). Son ADN l'incriminerait, selon les juges. Intza a toujours nié, disant que cela venait de sa relation avec son compagnon Julen Mugica qui, lui, a purgé sa peine. Son avocate a plaidé la relaxe. Mais la décision judiciaire a une fois de plus suivi les motivations politiques des Etats.

Face à une répression qui se poursuit voire s'intensifie, les rassemblements et manifestations se succèdent : pour Oier à Larressore, pour Intza à Saint-Jean-Pied-de-Port, pour Iban à Bayonne... Le collectif Bagoaz, récemment constitué pour défendre les droits des prisonniers et exilés politiques basques, y prend toute sa place et a organisé le 4 avril un meeting en faveur de la liberté conditionnelle - sortir de prison c'est un droit ! - à Saint-Pée-sur-Nivelle, dédié en particulier à Txistor, Jakes, Ion et Unai. Développer la mobilisation, c'est la voie pour avancer vers la résolution du conflit !





La radio comme bien commun

Suivi de la grève à France Bleu Pays Basque



Plan social et approche managériale de la Radio de service public ont déclenché un mouvement de grève inédit à Radio France du 19 mars au 16 avril. Défense de l'emploi, de la richesse et de la qualité d'une radio ont unifié les salariés en lutte. Mobilisation remarquable également dans les stations locales de Radio France. Comme à France Bleu Pays Basque pour une certaine idée de la radio de proximité, bilingue, et de service public, dépassant les clivages professionnels et syndicaux.

Grève tournante

Des préavis différents ont été déposés (contre l'externalisation de services, pour la défense des orchestres, contre la verticalisation de la production et pour le maintien de l'emploi et des programmes dans les France Bleu par la CFDT, la CGT, FO, SUD et l'UNSA. Ce qui a de suite été compris et interprété par les salariéEs comme le signe que l'on s'engageait sur un mouvement long. En tout cas à Bayonne qui compte une trentaine de salariéEs. Les A. G. ont et réuni des collègues de tous métiers (journalistes, animateurs/trices, techniciens, chargées d'accueil, titulaires et précaires), Dans un milieu où les relations de travail y sont très segmentées. Première vertu du mouvement : les collègues se (re)parlent ! On s'interroge sur son métier, sur les conditions de travail, sur le type de radio de proximité proposé, sur la nature du service public que l'on souhaite, sur les moyens nécessaires qui manquent. Des discussions et une action collective qui s'organise par-delà les appartenances syndicales, y compris avec des collègues affiliés à des syndicats n'appelant pas à la grève (comme le SNJ, Syndicat National des Journalistes).

Le mouvement s'organise de façon pratique afin de perturber l'antenne un maximum avec un minimum de grévistes. Une sorte de grève tournante se met progressivement en place. Les salariéEs aux postes clés (présentateurs/trices et technicienNEs) sont en première ligne pour perturber l'antenne dans les matinales (plus fort taux d'écoute). Pour éviter que l'effort financier ne soit porté que par quelques unEs, une formule de parrainage est mise en place entre collègues. La/le collègue qui ne fait pas grève compense financièrement par demi-journée la grève des autres grévistes. A Bayonne, sur la trentaine de salariéEs, tout le monde a participé à divers moments et de diverses façons à la grève. Il y avait bien un souci partagé, presque unanime, pour défendre l'outil de production radiophonique menacé.

Refus de la syndication

L'idée de la direction est de faire programme commun entre les stations d'une même délégation régionale, ce qu'on appelle la syndication. L'émission de 13h à 16h serait, par exemple, réalisée à Bordeaux puis diffusée en même temps à Bayonne, Périgueux, Mont de Marsan et Toulouse. A Bayonne, les grévistes se baptisent Fronde Bleu P. B. Le logo de la station est détourné et les réseaux sociaux sont investis. Une idée qui fait tache d'huile dans les autres stations locales. L'accent est mis et le lien fait, avec les autres services publics frappés par les mesures d'austérité.



Une rencontre est organisée avec les salariéEs d'un établissement de soin d'Ixassou en lutte. Des rencontres ont lieu avec les auditeurs et auditrices qui ignorent la plupart du temps que Radio France ça n'est pas la fonction publique, que ça tourne avec un nombre important de précaires, que ça ne pèse pas lourd sur leurs impôts (26 euros par an par foyer fiscal), que c'est un service public de proximité qui est menacé... Des parlementaires et les maires des 159 communes du Pays Basque ont été interpellés. Le point d'orgue aura été la participation à la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril, avec un cortège remarqué, suivi d'un apéro rencontre avec 200 auditeurs/auditrices et manifestantEs devant les locaux de la station. Une caisse de soutien a permis de récolter de quoi financer les agapes et des demi-journées de grève. Si l'essentiel du mouvement s'est déroulé et décidé à Paris, l'inscription dans la durée a permis de faire émerger et de faire partager des revendications et modes d'action propres aux stations locales qui représentent un bon quart des effectifs.

Trahison des directions syndicales ?

Après une visite le lundi soir 13/04 de la ministre de la Culture à la Maison de la Radio, les syndicats se prononcent pour l'arrêt de la grève, contre l'avis de la majorité des 400 grévistes présents à l'AG ! L'intersyndicale éclate. Seule la CGT épaula la poursuite d'un mouvement qui se réduit comme une peau de chagrin, pour s'achever deux jours plus tard. L'exercice laissera certainement des traces. La poursuite de la grève à Bayonne devenait en tout état de cause difficile à soutenir financièrement.

Après pratiquement un mois de grève, les avancées tangibles sont les mêmes que celles obtenues après deux semaines de mouvement (maintien des deux orchestres, arrêt de l'externalisation...). Rien sur les suppressions d'emplois, ni sur les hauts salaires ou la résorption de la précarité. Des ambiguïtés sur la syndication dans les stations du réseau France Bleu. Pour autant, les avancées sont réelles dans l'auto organisation des salariéEs, en particulier en vue de coordonner les Fronde Bleu. De nouveaux modes d'actions sont envisagés comme la grève du zèle, le refus de réaliser des reportages locaux commandés par les rédactions nationales, le refus de contribuer à internet, ou encore la mise sur pied d'une association avec les auditeurs et auditrices de la station.



Une direction affaiblie sera-t-elle revancharde et passera-t-elle par « l'affirmation du management » (dixit le projet stratégique de Mathieu Gallet) pour imposer la syndication à la rentrée. Les salariéEs des stations France Bleu qui ont gagné en combativité lui promettent du fil à retordre.





La CGT santé et action sociale en congrès: Quand les militantEs imposent leur démocratie !

Du 23 au 27 mars avait lieu le 11^{ème} congrès de la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale. Il a débuté dans un contexte de crise. En janvier dernier, la représentante de la Fédération à la commission exécutive confédérale n'a pas respecté son mandat de ne pas soutenir la proposition de l'équipe Martinez (en remplacement de l'équipe Le Paon). C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Déjà, les critiques fusaient sur la politique de la Fédération, très attentiste, alors que le gouvernement Hollande accélère la politique d'austérité dans la santé.



La dernière action nationale CGT Santé date de juin 2013 alors que des luttes ont lieu dans des établissements pour dénoncer des conditions de travail insupportables, sans que la direction ne fasse rien pour les faire connaître et converger.

Un élément déclencheur

En janvier dernier, 24 militantEs de la CE sortante ont signé une déclaration dénonçant le manque de démocratie dans la Fédération : une brèche dans laquelle une majorité de délégués s'est engouffrée. L'un d'eux a lu un texte pointant le besoin de « retrouver une ambition de combat... », posant la question : « Comment pouvons-nous porter la démocratie dans les établissements et les services, si nous sommes incapables d'en faire la preuve en interne ? Cette logique d'appareil s'oppose à la logique des luttes que nous réclamons ».

Nous étions 419 délégués ; pour 63 %, c'était leur premier congrès fédéral. Durant tout le congrès, nous avons exprimé la nécessité d'une Fédération démocratique, de préparer l'offensive pour faire reculer le gouvernement et les patrons du secteur privé.

Les votes de congrès ont confirmé la colère des militantEs. Le discours de N. Gamiochipi, secrétaire générale sortante, n'a été adopté qu'à 58 %. Le bilan d'activité a été rejeté à 56,3 %. Le bilan financier a aussi été rejeté : 226 contre ; 161 pour. Une première !

Le texte d'orientation amendé a été voté à 85,3 %. Alors que le texte initial ne comportait même pas le mot lutte, il donne maintenant le ton :

« impulser une meilleure coordination de notre activité dans toute la CGT, une orientation lutte de classes, coordonner, soutenir les luttes et préparer les mobilisations d'ampleur nécessaires contre le patronat et le gouvernement, qui n'ont jamais été aussi offensifs contre les salariés. »



La lutte pour faire respecter la démocratie dans le congrès

Dès le début, le bureau de congrès a essayé de passer en force. L'élection de la commission des candidatures à la CE a été symptomatique.

Dès le premier jour, « accueilliEs » par le service d'ordre, nous avons, à près d'une centaine, dû envahir l'estrade pour imposer l'élection d'une commission ouverte majoritairement aux délégués des régions.



La commission, finalement réunie, n'a pu travailler jusqu'au bout à cause du départ de N. Gamiochipi et de ses alliés refusant que sa candidature soit remise en question.

Alors que la commission restante avait proposé que les délégués élisent la CE (commission exécutive) à partir de toutes les candidatures (84 en tout), le bureau de congrès a proposé une liste de 54 militantEs ; une proposition accueillie aux cris de « nous voulons les 84 » ou « 49-3 ». Les représentantEs des régions à la commission ont encore dû envahir la tribune pour exiger le micro qu'on leur refusait.

La nouvelle secrétaire générale, Mme Stivala qui avait aussi demandé d'intervenir, s'est rendue à la tribune avec une partie des 24 militantEs. Là aussi, le micro a été coupé.

Ce n'est qu'un début...

Nous avons collectivement imposé la démocratie dans notre Fédération, et balayé l'ancien bureau. Cette situation révèle à quel point les militantEs sont révoltés et prêts à se battre pour un outil utile aux luttes.

La nouvelle secrétaire M. Stivala a été élue par 21 voix contre 17 voix pour C. Prudhomme (soutien de N. Gamiochipi).

Après les Fédérations des Assurances et du Commerce, ce sont les syndiquéEs de notre Fédération qui ont décidé de prendre en main leur syndicat. La suite dépendra de notre capacité à faire vivre la démocratie à tous les niveaux dans la CGT pour que les militantEs, les travailleurSEs se réapproprient leur syndicat. Ce sera aussi l'enjeu du congrès confédéral qui aura lieu en avril 2016.

(Une déléguée au congrès)



Livre



Jonas Hassen Khemiri a écrit ce roman en partie autobiographique au début des années 2000. « *Montecore, un tigre unique* », qui retrace la vie d'Abbas, père de Jonas, peut être lu de plusieurs façons.

La question de l'immigration est centrale. Abbas est un jeune Tunisien qui drague les touristes étrangères à Tabarka. Il tombe amoureux d'une jeune suédoise et la rejoint en Suède où ils se marient. On est dans les années 70. Il fait son possible pour s'intégrer, mais ne trouve que de petits boulots pour nourrir sa famille. Il tente de vivre de la photographie, sa passion.

Le récit est construit essentiellement à partir de deux voix, celle de Jonas (même prénom que l'auteur), le fils aîné d'Abbas, et celle de Kadir, grand ami tunisien d'Abbas. Kadir entend participer au roman qu'écrit Jonas sur la vie de son père. Ils correspondent par mails mais leurs versions ne concordent pas toujours. Leurs souvenirs sur Abbas, aujourd'hui disparu, sont souvent divergents et la difficulté de connaître la version authentique de la vie d'Abbas est permanente.

La question de la langue est omniprésente. Abbas, qui parle pourtant plusieurs langues, a des difficultés avec le

suédois qu'il mêle à l'arabe et au français, et demande à son fils de le lui enseigner. Il en est de même pour Kadir. Le résultat est particulier et donne une nouvelle langue très imagée, cosmopolite pourrait-on dire, et c'est l'une des particularités du roman. C'est aussi une marque de la différence avec Jonas qui lui parle le « vrai » suédois et le langage des banlieues, ce que du reste lui reproche Kadir.

Les rapports entre le père et le fils, d'abord très bons, se tendent au fur et à mesure que grandit Jonas, et reflètent la difficulté de l'intégration ainsi que les conflits entre la première et la deuxième générations. Abbas, depuis son arrivée, a tout fait pour se fondre dans la vie suédoise, pour faire oublier ses origines. Sa peur est que lui ou ses enfants soient considérés comme des marginaux. Il veut se libérer de son identité tunisienne sans pour autant parvenir à acquérir l'identité suédoise. « *En Suède tout doit être exactement moyen, pas plus et pas moins* » dit-il. Difficile de se couler dans ce moule, d'autant que les problèmes économiques rythment l'existence quotidienne ; mais il s'y efforcera sans cesse.

Jonas, adolescent, s'oppose à son père. Abbas lui reproche par exemple d'écouter de la « *musique des Noirs* » et de s'intéresser à Malcom X. Il veut qu'il devienne un jeune suédois « *comme il faut* ». Lorsque, dans les années 90, commence à se manifester l'extrême droite à travers des actions visant les immigrés, Abbas « *ne dit rien* ». Pire, il minimisera l'agression subie par son fils de la part d'anti-immigrés : « *Comment tu sais que c'étaient des racistes ?* »

Ils voulaient peut-être seulement te faire une blague ». Il refusera de voir la main de l'extrême droite dans des actes de vandalisme,

bien qu'elle les signe, et ira jusqu'à incriminer... des immigrés. Pour Jonas, son père est un lâche. Il fonde avec quelques amis une petite organisation « *Bougnoules For Life* » pour résister et s'affronter aux racistes. De son côté Kadir, est en désaccord avec Jonas ; il estime qu'il ne comprend pas son père et défend Abbas.

« *Montecore, un tigre unique* » est un livre aux nombreuses facettes – la difficulté de l'intégration, le racisme, la question de l'authenticité d'un récit, les rapports entre père et fils, le problème de la langue, l'identité... nationale, multinationale ? - qui vaut la peine d'être découvert.

* Le titre est à interpréter : Montecore était un tigre blanc dressé par deux dompteurs renommés aux Etats Unis qui, en 2003, a grièvement blessé l'un deux au cours d'une représentation à Las Vegas. En tout cas, il n'est pas du goût de Kadir qui ne le comprend pas : « *Mais quelle est la correspondance entre ce tigre et ton père ?* »

Note : la principale organisation d'extrême droite en Suède SD (Les Démocrates Suédois) existe depuis 1988. SD a des députés depuis 2010. Aux dernières législatives de septembre 2014, SD a obtenu 12,8% des voix, doublant son score précédent. Elle veut aujourd'hui faire oublier ses origines néonazies et tente de devenir un parti de droite « ordinaire ». Mais SD est actuellement confronté à des risques de scission sur sa droite, à partir de son organisation de jeunesse qui entend maintenir la ligne dure du parti.

Pour toutes vos commandes... faites vivre une librairie militante !

librairie
la-breche.com

27, rue Taine - 75012 PARIS ☎01.49.28.52.44
@ contact@la-breche.com